ILEC CANNES
10, rue Mozart
06400 CANNES
☎ 04.97.06.64.51

ILEC NICE
12 bd Dubouchage
06600 NICE
☎ 04.92.17.33.18

Enseignement Privé

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

(Uniquement pour BTS et BAC)

CARACTÉRISTIQUES	AVANTAGES
➢ Contrat à durée déterminée de 2 ans maximum ou CDI ➢ Formation : 2 jours par semaine En entreprise : 3 jours par semaine ➢ Formation débouchant sur un diplôme de l'éducation Nationale ➢ Période d'essai de 45 jours maximum	➢ Les dépenses de formation sont prises en charge et ne coutent rien à l'entreprise ➢ L'entreprise forme le jeune salarié à ses méthodes de travail ➢ Temps complet en entreprise en juillet et aout pour un contrat de 21 mois et plus ➢ Exonérations de certaines charges sociales ➢ **Aide de 8000 €uros (plan de soutien à l'apprentissage pour une signature de contrat du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2022**

GRILLE DE RÉMUNERATION

Année exécution contrat	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus*
1ère année	27%	43%	53%	100% 1678,65 €
	453,26 €	721,82 €	889,68 €	
2ème année	39%	51%	61%	
	654,67 €	856,11 €	1023,98 €	
3ème année	55%	67%	78%	
	923,26 €	1124,70 €	1 309,35 €	

% SMIC brut au 1er aout 2022*

*% du SMIC, ou s'il est supérieur, du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant l'année d'exécution du contrat

Sur le plan fiscal, 3 avantages pour l'apprentis :

- *Aucune cotisation salariale n'est retranchée de votre salaire brut dans la limite de 79 % du Smic (soit 1 300 €). La part de rémunération au-delà de ce montant reste soumise à cotisations.*
- *Votre salaire est exonéré de CSG et de CRDS.*
- *Votre salaire est exonéré de l'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du Smic.*

Simulateur pour estimer votre salaire pour le contrat d'apprentissage ;
https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-alternant

Contactez nos conseillères de Cannes :
Jessica DEBEVER – jessica.debever@ilec.fr
Elodie SROK – elodie.srok@ilec.fr
Céline MOLETTO –celine.moletto@ilec.fr
☎ 04.97.06.64.51

Contactez nos conseillères de Nice :
Maëva GIORDANO – maeva.giordano@ilec.fr
Jennifer PRONO – jennifer.prono@ilec.fr
☎ 04.92.17.33.18